

Communiqué de presse

Le 21/01/2026

MIDEM 2026 : Cannes célèbre 60 ans d'histoire musicale mondiale

Du 4 au 7 février 2026, Cannes célèbre les 60 ans du MIDEM, rendez-vous historique de l'industrie musicale mondiale. Pour cette édition anniversaire, la Mairie de Cannes, le Palais des Festivals et des Congrès et Live Nation proposent une programmation éclectique et de qualité. Au-delà des rendez-vous professionnels, la municipalité met en place une série d'évènements gratuits et accessibles pour tous.

Parmi les temps forts figurent la distribution de places de concerts aux Cannois, une grande surprise musicale en plein cœur de ville, une projection exceptionnelle consacrée à l'histoire de la musique, des DJ set à Gare Croisette et un concert dans l'Eglise Notre-Dame de Bon Voyage.

« Le MIDEM contribue au rayonnement international de Cannes et accompagne les évolutions de la musique mondiale. L'évènement avait disparu et a été relancé en 2023 par la Mairie de Cannes qui en a racheté la marque. Depuis, la manifestation est en croissance. Pour cette édition anniversaire, la Mairie fait le choix de développer de nouveaux rendez-vous gratuits et accessibles afin d'en faire un temps de fête populaire et de partage. La musique est un puissant vecteur d'excellence et d'émotion collective, et Cannes est fière d'en être le carrefour international. »

David Lisnard, maire de Cannes

Depuis 1967, Cannes accueille le plus grand rendez-vous international de la musique. Relancé en 2023 par la Mairie de Cannes et le Palais des Festivals et des Congrès, le MIDEM continue de révéler de nouveaux talents et favoriser les échanges entre artistes, créateurs, producteurs et décideurs du monde entier.

À l'occasion de ce 60^e anniversaire, la ville vibrera au rythme de **nombreux concerts et temps forts ouverts à tous**.

Des places de concert distribuées aux Cannois

Comme chaque année, la Mairie de Cannes, à l'initiative de David Lisnard, propose aux Cannois **d'assister aux concerts du MIDEM à travers une distribution de places**. Elle a lieu samedi 24 janvier 2026, à partir de 9h, au Salon Marianne de l'Hôtel de Ville de Cannes sur le principe du premier arrivé, premier servi ! Celle-ci est réservée aux résidents et lycéens cannois (voir les modalités dans les annexes). Les représentations mises en jeu sont :

- **Last Train** (mercredi 4 février à 19h30) ;
- **The Greatest Night in Pop** (mercredi 4 février à 20h) ;
- **Feu ! Chatterton** (jeudi 5 février à 19h) ;
- **Asaf Avidan & l'Orchestre national de Cannes** (jeudi 5 février à 20h30) ;
- **Wonderful world & l'Orchestre national de Cannes¹** (vendredi 6 février à 19h30) ;
- **Jay Park & LNGSHOT** (samedi 7 février à 19h30).



Last Train ©Jérémy Martineau

¹ Christian-Pierre La Marca, violoncelle & direction artistique, Benjamin Levy, direction Yann Arthus-Bertrand, images et films Julie Depardieu, récitante Orchestre National de Cannes

En complément de cette distribution, les concerts restent accessibles à la réservation sur la billetterie en ligne (places allant de 24€ à 55€) : <https://www.cannesticket.com/spectacles/festivals/midem/>

Une surprise musicale exceptionnelle en cœur de ville

Pour célébrer cette édition anniversaire, la Mairie de Cannes propose un temps fort musical sur les Allées de la Liberté-Charles de Gaulle. Cet évènement inédit réunira **l'Orchestre de Cannes, les Jeunes Voix de Cannes et l'Espérance de Cannes ainsi que les étudiants du BTS Audiovisuel du lycée Carnot.**

Les passants pourront se laisser surprendre, le temps d'un après-midi, par ce moment artistique unique et dont la date est volontairement tenue secrète.

Une ville en musique pendant le MIDEM

Dans cet élan, le centre-ville vibrera au rythme du MIDEM, avec une ambiance musicale diffusée dans les rues d'Antibes et Meynadier de 10h à 18h tout au long de l'événement.

The Greatest Night in Pop : un moment d'histoire de la musique

Dans le cadre du MIDEM LIVE, se tiendra une **projection exceptionnelle du film documentaire *The Greatest Night in Pop*** mercredi 4 février à 20h au Grand auditorium du Palais des Festivals. Réalisé par Bao Nguyen, ce film revient sur la nuit historique de janvier 1985 durant laquelle **Michael Jackson, Lionel Richie, Stevie Wonder, Bruce Springsteen, Tina Turner, Ray Charles** et de nombreuses autres légendes de la musique se sont réunis pour enregistrer *We Are the World*. Il s'agit d'un documentaire rare qui retrace la genèse de cette œuvre emblématique, devenue un symbole universel de solidarité et de mobilisation artistique à l'échelle mondiale.

Les invitations gratuites sont à retirer à la billetterie de l'Office du Tourisme ou sur le site cannesticket.com à compter du 24 janvier.

Un concert spirituel au sein de l'église Notre-Dame de Bon Voyage

L'église Notre-Dame de Bon Voyage accueillera le concert « Hypnos », proposé par l'ensemble vocal La Tempête, le vendredi 6 février à 20h. Accessible à tous, dans la limite des places disponibles, ce concert immersif explore les thèmes du sommeil, du rêve et de la renaissance à travers des œuvres sacrées du IX^e au XX^e siècle. Conçu comme une expérience sensorielle, spirituelle et émotionnelle, il invite le public à suivre les déplacements physiques et poétiques des douze chanteurs au cœur de l'architecture sonore de l'église.



Eglise Notre-Dame de Bon Voyage ©Mairie de Cannes

Des temps forts musicaux à Gare Croisette

Autre temps fort de cette édition anniversaire, la Gare Croisette – Gare Maritime de Cannes proposera, du 4 au 7 février, le « MIDEM OFF » au sein duquel seront organisées des tables rondes, des séances de dédicaces, ainsi que des aftershows et showcases de musiques urbaines et électroniques, accessibles à tous.

La programmation mettra en lumière un large panorama de la création musicale actuelle. Le public pourra notamment découvrir **Nono La Grinta**, figure montante du rap parisien, **Eve La Marka**, révélée par l'émission *Nouvelle École*, ainsi que **Himra**, artiste afro-urbain en pleine ascension.



Eva la Marka © Charlotte Steppé



Gare Croisette © Les plages électroniques

La scène électronique sera portée par des DJs et collectifs reconnus, parmi lesquels les **SSSound DJs**, collectif parisien aux influences internationales, ainsi que **Mayou Picchu**. En parallèle de la programmation scénique, le collectif **More Girls Behind Decks**, engagé pour la visibilité des femmes DJs, proposera un atelier de mix.

La programmation complète est à retrouver sur :
<https://www.garecroisette.com/agenda/>

Contacts presse

Mairie de Cannes

Selda Aktas : 04 97 06 41 41/ selda.aktas@ville-cannes.fr

Relations presse

Aurelia Loncan : aureliajoncan@icloud.com
Marion Lesenechal : mlesenechal.pro@gmail.com

Live Nation

Céline Dumait : celine.dumait@livenation.fr
Paola Rebours : paola.rebours@livenation.fr

Palais des Festivals et des Congrès

Blandine Dugenetay : dugenetay@palaisdesfestivals.com
Margaux Issautier : issautier@palaisdesfestivals.com

Annexes

Modalités de retrait des places pour les concerts du MIDEM

Pour les résidents cannois - Deux places par personne présente et par foyer, dans la limite des places disponibles :

- **pour les Cannois majeurs** : une pièce d'identité et un justificatif de domicile cannois de moins de trois mois (quittance de loyer, relevé EDF, facture de téléphone, avis d'imposition) ;
- **pour les Cannois mineurs** : une pièce d'identité, un justificatif de domicile cannois, une autorisation parentale et le livret de famille dans le cas où l'enfant porte un nom différent de celui de ses parents.

Pour les lycéens et étudiants scolarisés ou domiciliés à Cannes – Deux places par personne, dans la limite des places disponibles :

- **pour les lycéens ou étudiants majeurs domiciliés à Cannes** : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le carnet de correspondance faisant figurer l'adresse du lycée ;
- **pour les lycéens ou étudiants majeurs non Cannois, mais scolarisés à Cannes** : une pièce d'identité et le carnet de correspondance faisant figurer l'adresse du lycée à Cannes ;
- **pour les lycéens ou étudiants mineurs domiciliés à Cannes** : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, le carnet de correspondance faisant figurer l'adresse du lycée, une autorisation parentale et le livret de famille dans le cas où l'enfant porte un nom différent de celui de ses parents ;
- **pour les lycéens ou étudiants mineurs non Cannois, mais scolarisés à Cannes** : une pièce d'identité, le carnet de correspondance faisant figurer l'adresse du lycée ou de l'université à Cannes, une autorisation parentale et le livret de famille dans le cas où l'enfant porte un nom différent de celui de ses parents.

Les documents numérisés suivants sont acceptés : carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile, excepté pour l'autorisation parentale et le carnet de correspondance.